

# Matricules militaires

Lisieux 1902

Coulboulie

Nom : Louis Nais Surnom :

Prénoms : Louis Nais Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **424**

Classe de mobilisation : **1902**

**ÉTAT CIVIL**

Né le 25 juin 1882 à Sacchapelles Neuves, canton de Bellefleur, département de Calvados, résidant à Tournoville, canton de Honfleur, département de Calvados, profession de domestique agricole, fils naturel reconnu de Calherine Coulboulie, domicilié à Tournoville, canton de Honfleur, département de Calvados

N° 37 de tirage dans le canton de Honfleur

**SIGNALEMENT**

Cheveux bruns, sourcils bruns, yeux gris, front large, nez droit, bouche normale, menton plat, visage ovale  
Taille : 1 m. 59 cent. Taille rectifiée : 1 m. 59 cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 3, militaire (2) course

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS**  
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste de recrutement cantonal (        portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES**  
(Campagnes, blessures, actions d'armes, décorations, etc.)

Incorporé au 28<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie compter du 16 Novembre 1903

Arrivé au Corps le 22<sup>e</sup> Octobre 1903 N° 5712

Envoyé en congé le 1<sup>er</sup> Septembre 1906

Certificat de bonne conduite accordé

Passé dans la réserve le 1<sup>er</sup> Octobre 1906

Dans l'armée active

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3)

28<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie

Rég<sup>t</sup> d'Infanterie territoriale

Dans l'armée active

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Départ.	Cantonnes.	Subdivisions de région.	Numéro de la commune ou de la section.
Calvados	Gommerville	Lisieux	R.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active

Tombés en campagne spécial de recrutement

Naé le 1908  
Décédé le 6 septembre 1916. Tué à l'ennemi à Marolles sous Courmoult (Oise). Inhumé au Cimetière Militaire 428  
Campagne contre l'Allemagne du Nord 1914 au 1<sup>er</sup> Sept 1916

à accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans l' 119<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 1 au 23 Sep<sup>r</sup> 1909

à accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans l' 119<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 18 Avri au 4 Mai 1911

Passé dans l'armée territoriale le       

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération du service militaire.

Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1891.  
L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapau.  
Pour les hommes compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourner.  
Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.  
Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)